Rapport de recherche

VIOLENCES SEXUELLES : ANALYSE DE TÉMOIGNAGES AUTO-RAPPORTÉS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX EN 2024 ET ÉTUDE DES DYNAMIQUES DE PROXIMITÉ.

Charles BAUJON · **baujon.charles@outlook.fr**

Abstract
Les violences sexuelles constituent un enjeu majeur de santé publique, touchant des individus de tous âges et genres. Pourtant, leur compréhension reste limitée par les biais des données judiciaires et la sous-déclaration, notamment chez les hommes. Cette étude analyse 368 témoignages spontanés recueillis sur Instagram, en se concentrant sur l'âge et le genres des victimes et des agresseurs, ainsi que sur deux indices originaux : l'indice relationnel (proximité victime-agresseur) et l'indice d'intimité (contexte de l'agression). Les résultats révèlent que : 69% des profils étudiés présentant des marqueurs sociaux associés au genre femme sont des victimes, contre 31% qui sont des profils associés au genre homme. 78% des agresseurs concernent des profils associés au genre homme, contre 22% de profils associés au genre femme. Les témoignages analysés mettent en évidence une tendance forte : dans notre échantillon, les violences rapportées surviennent majoritairement au sein du cercle proche (partenaires, famille) et dans des lieux considérés comme des lits ou des lieux clos publics. Les hommes victimes témoignent moins, en raison de stéréotypes de genre et d'un manque de légitimité perçue. Cette étude met en lumière des écarts significatifs entre les témoignages spontanés et les plaintes déposées, soulignant l'importance de méthodes alternatives pour appréhender les violences sexuelles. Elle ouvre également des pistes pour affiner les stratégies de prévention et d'accompagnement, en tenant compte de la diversité des profils et des contextes.

Keywords
Netnographie, Violences Sexuelles et Sexistes, VSS, Sociologie du genre, Témoignages, Analyse qualitative, Santé publique

Table des matières

1 Introduction **3**

2 Méthodologie commune. **4**

2.1 Cadre éthique de la recherche 5

2.2 Indices utilisés 5

Indice relationnel
Indice d'intimité

3 Résultats **7**

3.1 Distribution de l'âge 7

3.2 Genre des Victimes et des Agresseurs 8

3.3 Types de Relations 8

3.4 Écart d'Âge 9

3.5 Indice relationnel 10

3.6 Indice d'intimité 10

3.7 Recoupage des indices 11

4 Discussion **13**

4.1 La libération de la parole sur les réseaux sociaux 13

4.2 La sous-représentation des hommes victimes 13

4.3 L'angle mort des femmes agresseuses 14

4.4 L'écart d'âge, un marqueur de vulnérabilité et de pouvoir 14

4.5 Les cas insoupçonnés de violence dans la famille et le cercle proche 14

4.6 Quand la confiance devient un piège 15

4.7 Le rôle de l'inconscience et de la manipulation 15

4.8 La diversité des mécanismes de coercition 16

4.9 Le paradoxe de la parole libérée : entre soutien et exposition 16

4.10 Limites de l'étude 16

4.11 Pistes pour de futures recherches 16

5 Conclusion **17**

6 Remerciements **18**

7 Bibliographie **19**

1. Introduction

Les violences sexuelles sont des phénomènes graves et répandus qui affectent des millions de personnes à travers le monde. Elles englobent divers actes de violence, y compris le harcèlement sexuel, les agressions sexuelles, et les viols.

Avec la montée du mouvement féministe ces dernières années et des actes militants qui en découlent, c'est devenu une évidence que ces violences touchent énormément de femmes ; mais les hommes en sont également victimes. Nous pouvons citer différentes organisations qui lutte contre ces violences : NousToutes, Briser la lois du silence, Planning Famillial, La Fédération nationale solidarité femmes, Le Collectif féministe contre le viol, Femmes solidaires, France victimes, CIDFF, ...

Comprendre les caractéristiques démographiques et les relations entre les victimes et les agresseurs est crucial pour élaborer des stratégies efficaces de prévention et d'intervention. Nous pouvons citer le programme EVARS (l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) apportant des lieux d'information, d'écoute, de sensibilisation et de prévention (notamment aux violences sexuelles).

Cette étude vise à analyser les dynamiques relationnelles et contextuelles des violences sexuelles à partir de témoignages auto-rapportés, en mettant l'accent sur l'âge, le genre et la proximité entre victimes et agresseurs. L'objectif est d'identifier des tendances et des modèles qui pourraient éclairer sur la compréhension des violences sexistes et sexuelles. Il convient de rappeler que les résultats de cette analyse reposent sur un échantillon spécifique (utilisateurs d'Instagram ayant réagi à une publication précise). Par conséquent, ces données présentent un biais de sélection inhérent à la netnographie et ne sauraient être généralisées à l'ensemble de la population. La recherche offre un éclairage exploratoire pertinent sur la manière dont les victimes s'expriment spontanément dans les espaces numériques publics.

2. Méthodologie commune.

Les données ont été recueillies auprès de 368 témoignages via les commentaires d'une publication en ligne sur le réseau social Instagram. La plupart des personnes n'ont publiés qu'un seul témoignage, mais certaines personnes en ont partagés plusieurs. Les participants ont eux même partagés leur expérience sans que cela soit demandé.

Le recours à Instagram a été un choix délibéré pour capter des témoignages déclarés publiquement et auto-rapportés spontanément dans le langage même des utilisateurs. Cela offre un aperçu unique de la routine qui échappe totalement aux enquêtes traditionnelles par questionnaire.

Les commentaires ont été triés en fonction de la date de publication, en partant du bas pour arriver jusqu'en haut. Cela permet de savoir très facilement si de nouveaux commentaires ont été publiés et de ne plus prendre en compte les commentaires en dessous qui ont déjà été collectés. Afin de ne pas compter deux fois le même commentaire, la fonctionnalité de "J'aime" est utilisée pour indiquer la bonne prise en compte du commentaire.

Chaque témoignage contenait des informations renseignées par la seule volonté de l'auteur, qui lui sont venues sur le moment même. Donc, le nombre d'informations présent ainsi que leur type fluctue d'un témoignage à l'autre. À partir de toutes les informations collectées, j'ai pu établir ses paramètres :

- Genre de la victime
- Genre de l'agresseur
- Âge de la victime
- Âge de l'agresseur
- Écart d'âge entre la victime et l'agresseur
- Indice relationnel
- Indice d'intimité

.

Pour chaque personne ayant témoignée (donc chaque victime) et pour chaque agresseur, leur genre est comptabilisé lorsqu'il est explicitement formulé ou déductible par la grammaire au sein même du témoignage (ex : "Je suis allée", "En tant que garçon", "Il m'a/Elle m'a", ...). En plus pour les victimes, le genre est aussi déduit au sein de leur profil Instragram (ex : "he/him", "développeuse", ...). Afin de rajouter une vérification supplémentaire, le genre explicitement formulé est confirmé par le genre perçu socialement à partir de leur photo de profil en utilisant l'[Article Wikipedia "Visage", (1)], et de leur prénom en utilisant le fichier contenant la liste des prénoms par sexe depuis 1900 de l'[INSEE, 2025 (2)]. Au moindre doute, le genre est directement considéré comme inconnu. La détermination du genre est donc basée sur des stéréotypes sociaux binaires (Homme/Femme) et cette approche ne prend pas en compte la complexité des genres. Nous avons donc trois valeurs pour le genre :

- **Homme** : le profil présente une grammaire explicitement masculine et des marqueurs sociaux associés et perçu comme le genre homme.
- **Femme** : le profil présente une grammaire explicitement féminine et des marqueurs sociaux associés et perçu comme le genre femme.
- **Inconnu** : il n'a pas été possible de déterminer le genre de façon rigoureuse.

.

I. Cadre éthique de la recherche

Bien que les témoignages analysés aient été initialement partagés sur des espaces numériques publics, durant cette recherche une attention rigoureuse a été portée à l'éthique, à la protection des individus et au respect du RGPD. Les pseudonymes, dates de publication, tout détail biographique et le contenu exact du témoignage ne sont pas sauvegardés. Seulement les 7 paramètres cités plus haut déduit directement pour chaque témoignage, ainsi qu'une partie textuelle spécifique du témoignage si intéressante pour l'étude, sont sauvegardés. De plus, afin de prévenir tout risque de recherche inversée sur les moteurs de recherche ou les réseaux sociaux qui pourrait compromettre l'anonymat des victimes, aucune citation n'est reproduite in extenso dans ce rapport. Les verbatim utilisés pour illustrer les analyses ont été paraphrasés : leur sens ont été intégralement préservés, mais leur formulation exacte a été modifiée pour rendre toute identification numérique impossible.

II. Indices utilisés

Différentes phrases sont présentes dans les témoignages correspondant à la relation qu'avait la victime avec l'agresseur et le lieu dans lequel la victime a été violentée. Vu qu'il est plus simple de manipuler des chiffres que des lettres pour les statistiques. Afin de facilité la comparaison de ces différentes phrases, deux indices originaux ont été développés pour cet étude afin de quantifier la proximité relationnelle et contextuelle de la violence.

A. Indice relationnel

L'indice relationnel sert à savoir à quel point la victime avait une relation proche socialement de son agresseur au moment de la violence. Il y a 6 niveaux :

1. Sont en relation amoureuse et/ou sexuelle
2. Font partie de la même famille
3. Sont meilleur(e)s ami(e)s, ou en flirt
4. Sont ami(e)s
5. Sont camarades/collègues/voisins
6. Sont inconnu

Cette indice ce base sur le niveau de confiance et d'affection que nous portons pour une personne. En effet, [Zajonc, 1968 (3)] théorise que plus nous connaissons une personne dû à une exposition répété, plus nous la faisons confiance. C'est pour cela que les personnes qui nous sont inconnus passent après nos camarades de classes, nos collègues de travail et nos voisins ; vu que nous les voyons plus souvent. Qui d'ailleurs, eux même, passent après nos amis. Puisque, les amis, comme nous les apprécions, nous choisissons de les voir plus souvent. C'est le principe d'homophilie, résumé par l'étude de référence de [McPherson, 2001 (4)]. La partie pouvant faire débat, serait la position dans cette indice de la relation familial, et de la relation amical. En effet, certains diront qu'une fois adulte, notre famille, nous pouvons décider de ne plus la voir, contrairement à nos amis où nous les choisissons. Cependant, le fait qu'une personne soit de notre famille peut procurer un sentiment d'affection spécifique à son égard qui peut être plus profond et plus contraignant. La biologie évolutive l'explique par la théorie de la sélection de parenté (Kin Selection), formulée par le biologiste [Hamilton, 1964 (5)]. C'est pourquoi, la famille passe en premier dans l'indice par apport à nos amis.

B. Indice d'intimité

L'indice d'intimité permet de savoir à quel point la victime était dans un lieu dit intime pour elle, au moment de l'agression. Il y a 7 niveaux :

1. S'est déroulé dans un lit, qu'importe à qui il appartenait

2. S'est déroulée dans la chambre de la victime
3. S'est déroulée dans le logement de la victime
4. S'est déroulée dans un autre logement
5. S'est déroulée dans un lieu clos privé
   Se dit dans un lieu fermé, à l'abri des regards.
6. S'est déroulée dans un lieu clos public
   Se dit dans un lieu fermé, mais l'intérieur est visible, ou bien, zone de passage élevé.
7. S'est déroulée à l'extérieur

La position sur le fait de placer les cas de violences qui se sont passés dans n'importe quel lit, comme étant le plus intime qu'il soit, s'explique. [Hall, 1966 (6)] a défini "l'espace intime" comme la zone s'étendant de 0 à 45 centimètres de notre corps. Le lit est la matérialisation physique de cette zone. Aussi, [Altman, 2009 (7)] classe les espaces humains en trois catégories. Le lit (et la chambre) est défini parmi les "Territoires Primaires". Ce sont des espaces sur lesquels l'individu a un investissement psychologique maximal, où il exerce un contrôle total, et qui sont essentiels à son identité et à son repos. De plus, c'est l'endroit où l'on s'endort, cela nous met dans une situation de vulnérabilité élevé. Principalement à cause du fait que nous sommes moins conscient de se qu'il se passe autour de nous. Car pour que le cerveau accepte de s'endormir, il doit désactiver son système d'hypervigilance (le système nerveux sympathique). Mais même sans être endormie, le simple fait de s'allonger dans son lit envoie au cerveau un signal de "sécurité" (8), ce qui provoque cet état décontracté et insouciant, baissant notre garde. Être attaqué dans cet état crée un choc neurologique, car le cerveau n'est pas préparé à réagir au danger. Autre raison : généralement on accepte seulement des personnes auxquelles nous avons confiance de partager ce lit (ou en tout cas d'y être à proximité) confiance qui nous fait baisser aussi notre garde, démontré par [Frey, 1999 (9)] ainsi que par l'étude de [Sensors, 2020 (10)]. Le lit, ou ce que l'on considère comme étant un lit, est donc le lieu le plus intime qu'il soit, d'un point de vue psychologique ou physique.

Pour ce qui concerne les autres niveau d'indices, ils suivent la même logique : plus c'est un lieux auxquels nous avons sommes à l'abri des regards et que nous avons un besoin ou un sentiment de contrôle sur le lieu, plus il est considéré comme intime par l'indice.

Note : Cette indice peut être ambiguë à la lecture. En effet nous pouvons y rajouter la notion de confiance que l'on porte pour un lieu, qui serait liée au contexte intime de ce lieu. Cependant, nous pouvons très bien avoir moins confiance envers notre logement, qu'envers le logement d'un amis, alors que notre logement est considéré comme plus intime. De même, nous pouvons avoir confiance dans un lieu clos public ou privé, si nous sommes habitués à nous y rendre ou que nous connaissons bien le propriétaire du lieu ; et ne pas avoir confiance dans d'autres lieux clos publics ou privés, si c'est la première fois que l'on s'y rend par exemple. Il faudrait un nouvel indice de confiance ou de vigilance, pour quantifier à quel point la personne se sentait à l'aise avant que la violence à eu lieu. Dans cette étude, aucun témoignage ne mentionne ce sentiment, donc il n'a pas pu être quantifié.

3. Résultats

Dans cette section, vous trouverez les résultats sous formes de graphiques et leurs commentaires objectifs. Cette section se base uniquement sur les résultats obtenues, et apporte une description de ses résultats pour mieux les lires. Aucune interprétation n'est dans cette section, pour cela il faut se rendre à la section "Discussion".

I. Distribution de l'âge

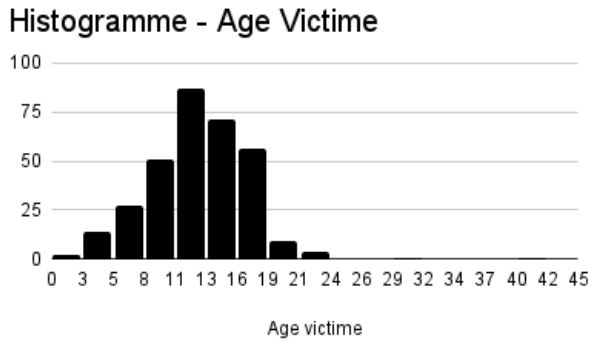


Figure 1. Histogrammes indiquant quelles tranches d'âge sont les plus courantes pour les victimes. *(n=323)*

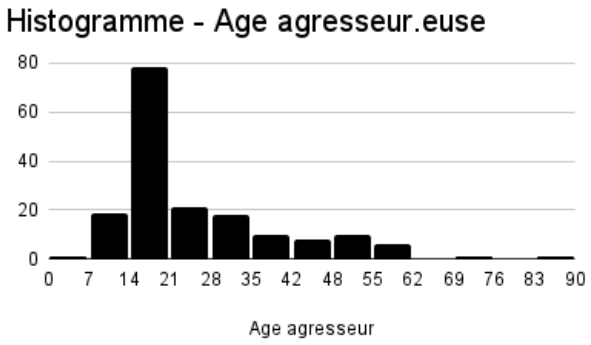


Figure 2. Histogrammes indiquant quelles tranches d'âge sont les plus courantes pour les agresseurs. *(n=173)*

D'après notre échantillons de témoignage, les victimes auraient majoritairement entre 11 et 16 ans, les agresseurs auraient majoritairement entre 14 et 21 ans.

		Victime			Agresseur	
	Q1	Mediane âge	Q3	Q1	Mediane âge	Q3
Homme	12	14	16	15	17	32
Femme	10	13	15	17	22	30
Tout	10	13	15	15	18	30

Figure 3. Tableau indiquant les quartiles 1, 2 (médiane) et 3 des âges des victimes et agresseurs en fonctions du genre. *(n=165)*

Toujours d'après notre échantillon, la médiane chez les hommes victimes est de 14 ans et chez les femmes victimes elle est de 13 ans. Tout comptabilisé, la médiane est de 13 ans : donc 50% des victimes ont 13 ans, ou moins de 13 ans. Les femmes qui agressent sont plus vieilles que les hommes qui agressent. Les hommes victimes sont plus vieux que les femmes victimes.

II. Genre des Victimes et des Agresseurs

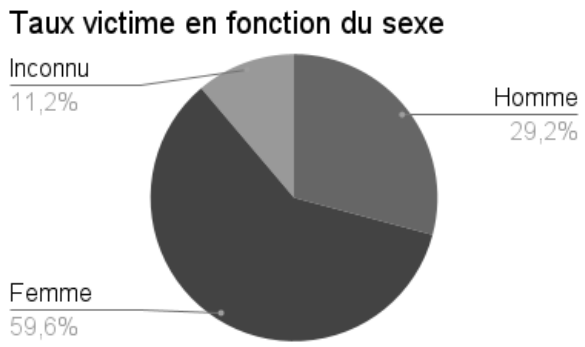


Figure 4. Camembert indiquant le pourcentage d'homme et femme ayant **subit** une violence sexuelle. *(n=368)*

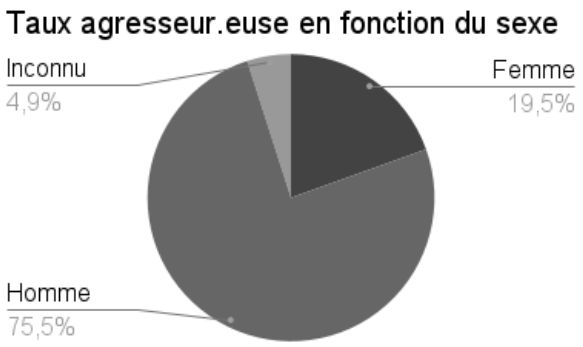


Figure 5. Camembert indiquant le pourcentage d'homme et femme ayant **commit** une violence sexuelle. *(n=368)*

Selon la classification de genre adoptée durant cette étude, en mettant de côté le genre inconnu :

- Au sein de notre échantillon, 69% des profils identifiés comme victimes sont des femmes, contre 31% d'hommes.
- Concernant les agresseurs dans les témoignages récoltés, 78% sont des hommes, contre 22% de femmes.

III. Types de Relations

Victime\Agresseur	H	F	Total
H	12%	19%	31%
F	66%	3%	69%
Total	78%	22%	100%

Figure 6. Carte de chaleur représentant les différentes configurations en fonction du genre de la victime et de l'agresseur. Les colonnes sont les agresseurs, les lignes sont les victimes. *(n=323)*

Les relations prédominantes dans lesquelles s'est déroulées les violences, correspondrait à 66% des cas une femme victime et un homme agresseur.

IV. Écart d'Âge

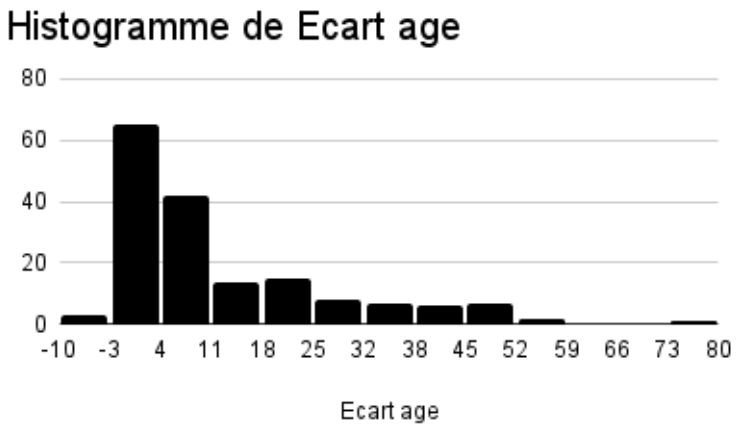


Figure 7. Histogramme indiquant quel écart d'âge est le plus courant. Les écarts d'âge négatifs indiquent que l'agresseur était plus jeune que la victime. *(n=170)*
Nous ne le voyons pas ici, mais dans 6% des témoignages, l'agresseur est plus jeune que la victime. Et dans 10% des cas, l'agresseur et la victime ont le même âge.

	Q1	Mediane é. d'age	Q3
FH	1	5	15
HF	2	8	15
FF	-0,25	1	2,75
HH	2,5	6	24
H Victime	2	7	18,25
F Victime	1	4	14
H Agresseur	1	5	20
F Agresseur	2	8	15
Tout	1	6	20

Figure 8. Tableau indiquant les quartiles 1, 2 et 3 des âges en fonction du sexe et de la relation. *(n=170)*

Dans notre échantillon, la relation avec le plus grand écart d'âge en médiane est celle où l'homme est la victime et la femme l'agresseuse. Si nous nous concentrons sur la dernière ligne : 25% de ces violences sexuelles la victimes est plus veille, à le même âge, ou est plus jeune d'un an par l'apport à l'agresseur ; 25% des cas la victimes est plus jeune d'au moins 20 ans.

V. Indice relationnel

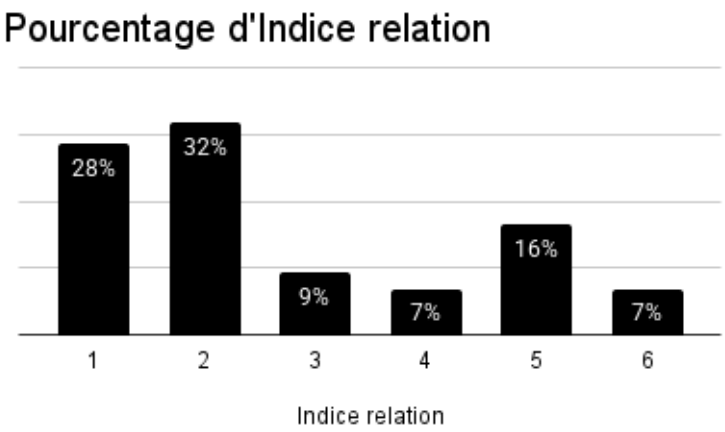


Figure 9. Histogramme indiquant la répartition pour chaque indice relationnel. *(n=158)*

Les relations les plus courantes dans les témoignages récoltés sont celles de partenaires (amoureux et/ou sexuelles) et familiales (frère/parent/grand-parents).

Victime\I. relation	Q1	Q2	Q3
H	1	2	5
F	1	2	4
Total	1	2	4

Figure 10. Tableau indiquant le quartile 1, 2 (médiane) et 3 des indices de relation en fonction du genre, dans un cas de violence sexuelle. *(n=158)*

Ici, il n'y a pas de réelle différence entre hommes et femmes.

VI. Indice d'intimité

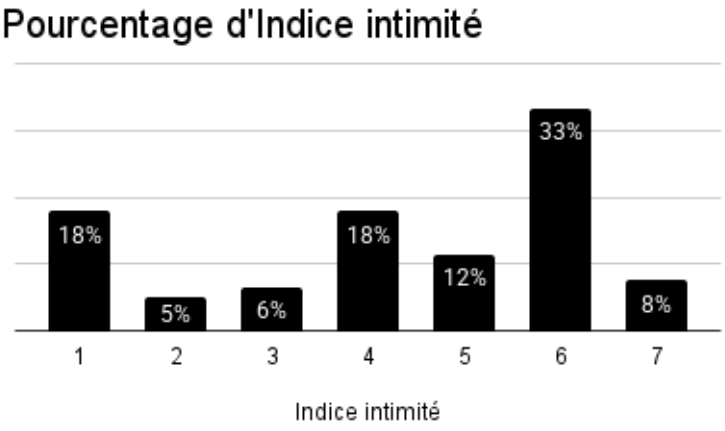


Figure 11. Histogramme indiquant la répartition pour chaque indice d'intimité. *(n=78)*

Les lieux les plus courants dans lesquelles ce sont déroulées les violences des témoignages récoltés, sont dans un endroit fermé public, comme par exemple un bus scolaire, ou une soirée. Puis les seconds lieux sont

les logements autres que celui de la victime, ou le lit dans lequel la victime dormait.

Victime\I. d'intimité	Q1	Q2	Q3
H	1	4	6
F	3	5	6
Total	3	5	6

Figure 12. Tableau indiquant le quartile 1, 2 (médiane) et 3 des indices d'intimité en fonction du genre, dans un cas de violence sexuelle. *(n=78)*

Dans les témoignages, les violences faites aux femmes sont faites plus souvent dans un contexte moins intime, par apport au homme. Par exemple, dès le premier quartile (donc dans au moins 25% des cas) les hommes se font agresser seulement dans le lit, alors que les femmes se font agresser : dans le lit, leur chambre, ou leur logement.

VII. Recoupage des indices

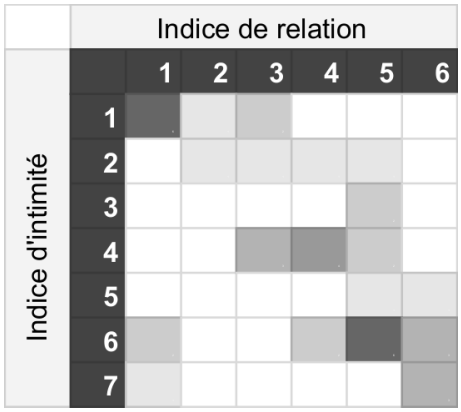


Figure 13. Carte de chaleur permettant de visualiser quel configuration d'indice de relation et d'indice d'intimité sont les plus courantes. *(n=43)*

Nous pouvons remarquez que les cas les plus fréquents sont :

- un partenaire sexuel et/ou amoureux, dans un lit
- un camarades/collègues/voisins, dans un lieu clos public
- un ami, dans un logement autre que la victime

.

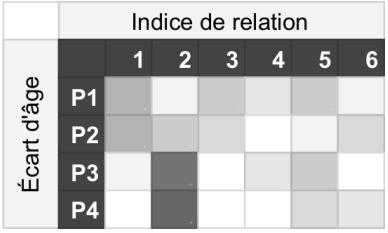


Figure 14. Carte de chaleur permettant de visualiser quel configuration d'**indice de relation** et d'écart d'âge sont les plus courantes. *(n=70)*

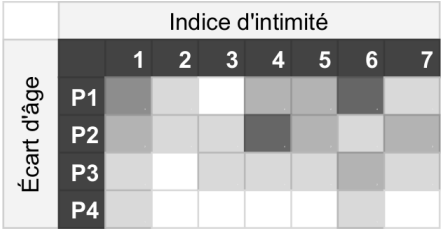


Figure 15. Carte de chaleur permettant de visualiser quel configuration d'**indice d'intimité** et d'écart d'âge sont les plus courantes. *(n=35)*

— P1 : Premier partie, l'agresseur est plus jeune que la victime, ou ils ont le même âge.
— P2 : Deuxième partie, l'agresseur est plus âgé que la victime, entre 1 an et 6 ans.
— P2 : Troisième partie, l'agresseur est plus âgé que la victime, entre 7 an et 20 ans.
— P4 : Quatrième partie, l'agresseur est plus âge que la victime d'au moins 21 ans.

Nous pouvons remarquer parmis notre échantillon que dans le cadre d'une relation amoureuse et/ou sexuelle, de meilleurs amis ou de flirt/crush, la grande majorité des agresseurs sont plus âgés de maximum 6 ans par apport à la victime, avec des cas où l'agresseur est plus âgé jusqu'à 20 ans. La tendance s'inverse dans les relations familiales, où les agresseurs sont plus âgés d'au moins 7 ans, avec une majorités ayant plus de 20 ans de différence d'âge. Pour les amis, camarades/collègues/voisins et inconnus, c'est assez équitable.

4. Discussion

I. La libération de la parole sur les réseaux sociaux

Cette étude suggèrent que les réseaux sociaux, comme Instagram, jouent un rôle clé dans la libération de la parole des victimes de violences sexuelles. Contrairement aux enquêtes traditionnelles, les témoignages en ligne permettent une expression anonyme, spontanée et dénuée de pression institutionnelle. Cela est particulièrement vrai pour les hommes victimes, qui représentent 31% de l'échantillon, contre seulement 16% dans les données judiciaires [ONDRP, 2022]. Pourtant, cette méthode n'est pas exempte de biais. Les témoignages en ligne concernent majoritairement des jeunes connectés et excluent les personnes âgées ou éloignées du numérique. De plus, l'anonymat relatif d'Instagram peut favoriser des récits plus émotionnels ou moins précis. Malgré ces limites, l'étude confirme que les plateformes numériques sont un outil complémentaire essentiel pour appréhender la réalité des violences sexuelles, surtout pour les groupes sous-représentés dans les statistiques officielles.

II. La sous-représentation des hommes victimes

L'un des résultats les plus frappants de cette étude est la sous-représentation des hommes ayant porté plaintes, alors qu'ils constituent près d'un tiers des victimes dans notre échantillon. Plusieurs facteurs expliquent ce phénomène :

- Les stéréotypes de genre : Suite au patriarcat, la société associe encore la victimisation sexuelle, l'émotion, ainsi que la fragilité à la féminité, tandis que pour la masculinité c'est la force et l'impassibilité face aux émotions négatifs. Cela rend difficile pour les hommes de se reconnaître comme victimes, comme expliqué dans "La masculinité hégémonique" (11) par [Connell, 1995 (12)].
- La peur du jugement : Comme l'illustrent certains témoignages ("Je ne devrais pas en parler, je suis un homme"), les victimes masculines craignent d'être moquées, accusées de faiblesse, ou même suspectées d'homosexualité, comme l'explique [C. Bard, 2017 (13)].
- La complexité des dynamiques de pouvoir, même lorsque l'agresseur est une femme. Certains témoignages évoquent des agressions commises par des partenaires féminines, où la victime masculine décrit une pression psychologique intense (« elle a utilisé des pleurs et de la culpabilisation pour obtenir un rapport non consenti »).
- Le manque de structures adaptées : Les associations et lignes d'écoute sont souvent perçues comme destinées aux femmes, décourageant les hommes de chercher de l'aide. Bien que minoritaires, cela révèlent un angle mort dans les politiques de prévention, souvent centrées sur les victimes féminines.
- Les résultats montre aussi que les hommes sont plus souvent agressés dans des contextes intimes (indice d'intimité bas), ce qui peut renforcer leur sentiment de honte.

Ces données appellent à :

- Des campagnes de sensibilisation ciblant spécifiquement les hommes, ou du moins les incluant ouvertement, pour déconstruire l'idée que "les hommes ne peuvent pas être victimes".
- La formation des professionnels (policiers, médecins, travailleurs sociaux) pour mieux accueillir les témoignages masculins.

III. L'angle mort des femmes agresseuses

Dans notre échantillon, des témoignages décrivent des agressions commises par des femmes (mères, cousines, copines) sur des victimes masculines ou féminines. Par exemple, une victime raconte avoir été violée par sa cousine « de ses 8 ans à 14 ans », lors de séjours chez ses grands-parents.

Bien que nos données suggèrent que les femmes représentent 22% des agresseurs, ce chiffre doit être interprété prudemment, mais permet de souligner quand même une différence avec les données judiciaires où elles ne comptent que pour 2% des mis en cause [ONDRP, 2019 (14)]. Plusieurs hypothèses pourrait expliquer cet écart :

— Un biais de perception : Les violences commises par des femmes sont souvent minimisées ou niées (ex : "Ce n'est pas grave", "Une femme ne peut pas violer").
— Une sous-déclaration des victimes : Les hommes agressés par des femmes peuvent craindre de ne pas être crus, voire d'être ridiculisés (ex : "Mes proches ne m'ont pas cru", "J'ai porté plainte à la police, on m'a rit au nez").
— Des stéréotypes judiciaires : Les forces de l'ordre et les magistrats peuvent être moins enclins à poursuivre des femmes, perçues comme "moins dangereuses". Ce constat souligne l'urgence de revoir les grilles de lecture des violences sexuelles pour intégrer la possibilité que des femmes puissent aussi être agresseuses. Comme le note [Salmona, 2021 (15)], "la violence n'a pas de genre" — et les politiques de prévention doivent en tenir compte.

Ils appellent à une formation spécifique des professionnels (police, justice, santé) pour éviter les biais de perception et garantir un accueil adapté aux victimes, quel que soit le genre de l'agresseur.

IV. L'écart d'âge, un marqueur de vulnérabilité et de pouvoir

Les résultats révèlent que l'écart d'âge médian entre les victimes et les agresseurs seraient de 6 ans, avec des différences notables selon le genre. Lorsque la victime est un homme et l'agresseuse une femme, l'écart médian atteint 8 ans, suggérant une dynamique particulière. Cet écart peut être interprété comme un marqueur de pouvoir : plus l'agresseur est âgé, plus il/elle peut exercer une forme d'autorité (physique, psychologique ou sociale) sur la victime. Appuyé par le fait que 25% des agresseurs de notre échantillon sont plus âgés de 20 ans par apport à la victimes.

Ce résultat rejoint les travaux de [Finkelhor, 1984 (16)] sur les agressions sexuelles, qui soulignent que les agresseurs plus âgés exploitent souvent leur maturité pour manipuler ou contraindre des victimes plus jeunes. Dans le cas des hommes victimes, cet écart pourrait aussi refléter une vulnérabilité accrue dans des relations où la société n'envisage pas la possibilité d'une agression (ex. : une femme plus âgée agressant un jeune homme).

Le manque de connaissance est souvent un danger, comme le témoigne une victime : "J'ai accepté car je n'avais aucune connaissance sur les relations sexuels. Je n'avais pas conscience de se qu'il se passait à ce moment là.". Il faut sensibiliser les jeunes (notamment les adolescents) aux dynamiques de pouvoir dans les relations, qu'elles soient amoureuses, familiales ou amicales. Former les professionnels (éducateurs, enseignants) à repérer les signes de manipulation ou d'abus dans les relations asymétriques.

V. Les cas insoupçonnés de violence dans la famille et le cercle proche

Les résultats mettent en lumière que les agressions sont majoritairement commises par des proches (partenaires, famille, amis), un résultat cohérent avec les données de l'[ONDRP, 2019 (14)]. Pourtant, ce constat

reste peu intégré dans les campagnes de prévention, qui se concentrent souvent sur les agressions par des inconnus ou des des lieux de travail ou festifs. Le fait que les relations familiales *(niveau 2 de l'indice relationnel)* arrivent en première position est particulièrement alarmant. Cela suggère que la violence sexuelle est souvent normalisée ou invisibilisée dans la sphère privée, où les victimes peuvent craindre de ne pas être crues ou de briser l'équilibre familial.

Les témoignages révèlent aussi des agressions commises par des figures familiales variées : pères, grands-pères, oncles, frères, ou même mères. Par exemple, plusieurs récits mentionnent des violences dans des contextes de « babysitting » (un père agressant une enfant qu'il était censé surveiller) ou lors de rassemblements familiaux (« violée à un repas de famille »). Ces situations, où l'agresseur est une personne de confiance, brouillent les limites entre protection et danger. Elles illustrent comment la violence sexuelle peut être normalisée dans la sphère privée, où la parole de l'enfant ou de l'adolescent est rarement mise en doute face à celle d'un adulte. Les victimes décrivent souvent un sentiment de culpabilité (« j'aurais dû me défendre ») ou de loyauté conflictuelle (« c'est mon frère, je ne peux pas le dénoncer »).

Ce constat renforce la nécessité de créer des cellules de signalement en milieu scolaire et les associations familiales, où les victimes peuvent briser l'isolement sans craindre de représailles. Ou encore, créer des espaces de parole spécifiques pour les victimes de violences intrafamiliales, où l'anonymat est garanti.

VI. Quand la confiance devient un piège

L'indice d'intimité fait émerger une tendance des agressions dans les lieux clos publics, comme les soirées ou les transports, émergent comme des contextes fréquents d'agressions. Par exemple, des témoignages décrivent des violences en « soirée pyjama entre amis », dans des « toilettes de cinéma », ou dans un « bus scolaire ».

Dans ces espaces, la victime peut se sentir en sécurité (« c'est mon ami »), mais l'agresseur exploite cette confiance pour isoler sa cible (« il a attendu qu'elle soit alcoolisée »). Ce faux sentiment de sécurité, les victimes peuvent baisser leur garde dans des lieux perçus comme "familiers" (ex. : une soirée entre amis, un trajet en bus avec des connaissances). La présence de témoins passifs (« sa meilleure amie a tout vu et n'a rien fait ») aggrave le traumatisme, en renforçant le sentiment d'abandon. Les agresseurs profitent de l'ambiguïté des situations pour commettre leurs actes.

Les travaux de [Liz Kelly, 1988 (17)] sur le "continuum de la violence sexuelle" soulignent que les agressions en contexte social sont souvent minimisées (« c'était juste une blague qui a dérapé »).

Il faut intégrer des modules de prévention sur les risques liés aux lieux semi-publics (ex. : ateliers en milieu scolaire sur le consentement en soirée). Former les témoins potentiels (amis, collègues, équipes de confiance, ...) à repérer et réagir face à des situations ambiguës.

VII. Le rôle de l'inconscience et de la manipulation

Une tendance récurrente dans les témoignages est l'utilisation de substances (alcool, drogues) ou de l'inconscience de la victime pour commettre des agressions. Plusieurs récits mentionnent des violences « pendant qu'elle dormait », « après avoir été droguée au GHB », ou « alors qu'elle était inconsciente à cause de la fatigue ». Ces stratégies, qui neutralisent la capacité de résistance, révèlent une forme de préméditation et une exploitation délibérée de la vulnérabilité. Elles posent aussi la question de la responsabilité collective : comment protéger les individus dans des contextes où la consommation de substances est banalisée (soirées,

festivals) ? Les campagnes de prévention devraient insister sur les signes d'alerte (boissons non surveillées, symptômes d'intoxication) et promouvoir des réflexes de solidarité, comme la désignation de « référents sobres » lors d'événements festifs.

VIII. La diversité des mécanismes de coercition

Les témoignages mettent en lumière une palette de mécanismes de coercition, au-delà de la force physique. Certains agresseurs utilisent la culpabilisation (« si tu refuses, je vais pleurer »), la menace (« il a menacé de diffuser une vidéo »), ou l'abus de confiance (« son psychologue », « son prof de théâtre »). Ces méthodes, souvent invisibles, compliquent la reconnaissance de l'agression par la victime elle-même. Par exemple, un récit décrit une jeune femme qui a « accepté par amour », sans réaliser qu'elle subissait une pression. Ces cas illustrent la nécessité d'éduquer dès l'adolescence sur les notions de consentement enthousiaste et de manipulation affective, pour permettre aux individus d'identifier les situations à risque, même en l'absence de violence physique.

IX. Le paradoxe de la parole libérée : entre soutien et exposition

L'étude montre que les réseaux sociaux permettent une libération de la parole, mais ils exposent aussi les victimes à des risques secondaires :

— Le cyberharcèlement : Certaines victimes rapportent avoir été insultées ou menacées après leur témoignage.
— La ré-identification : Malgré l'anonymat des réseaux sociaux, des détails peuvent permettre de reconnaître une victime et remonter à son identité physique.
— L'absence de suivi : Contrairement à un dépôt de plainte, un témoignage en ligne ne donne pas accès à un accompagnement psychologique ou juridique.

X. Limites de l'étude

— L'étude repose sur un échantillon de 368 témoignages français. C'est un échantillon faible, cela ne permet pas d'obtenir un échantillon de qualité qui représente la population. De plus, les résultats pourraient différer dans d'autres cultures ou régions du monde.
— Les données étant déclaratives, elles sont sujettes à des biais de mémoire.
— La classification binaire (homme/femme/inconnu) ne rend pas compte de la diversité des identités de genre.
— Instagram est un endroit ou les personnes construisent consciemment une identité numérique, le genre perçu peut différer de leur réel genre.

XI. Pistes pour de futures recherches

— Une combinaison de données qui aurait pu être intéressante, c'est d'avoir le genre sociale et le sexe biologique. Je pense que les agresseurs s'en moquent complètement du genre de la personne car ce qui les intéresses c'est d'abuser du corps de la personne. Cependant, ce n'est qu'une hypothèse, et peut-être que nous découvrirons une tendance intéressante si nous comparons le genre et le sexe.
— La mise ne place d'un nouvelle indice : "Indice de vulnérabilité" ou "Indice de confiance". Indiquant à quel point la victime se sentait à l'aise envers cette personne et le contexte autour, avant la violence commise.

5. Conclusion

D'après notre échantillon, nous pouvons retenir que :

- Les violences sexuelles sont commises en majorité par des personnes appartenant à l'entourage de la victime (partenaires sexuels/amoureux et famille).
- Il y a une trop grande différence d'âge présente dans les agressions. L'agresseur est plus vieux d'au moins 20 ans par apport à la victime dans 25% des violences sexuelles.
- Dans la majorité des cas, ces violences sexuelles se déroulent dans un lit ou dans un espace clos public.
- Les femmes sont majoritairement touchées par les violences sexuelles. Le type de relation dominante est un homme qui agresse une femme. Cependant, il ne faut pas oublier les autres type de relation, notamment homosexuel.
- Les hommes ont énormément de mal à libérer leur parole sur les violences qu'ils ont subis, à cause de l'image de l'homme dans notre société, et du manque de médiatisation sur les violences faites aux hommes.

.

Cette étude démontre que l'analyse de témoignages sur les réseaux sociaux est importante pour corriger les angles morts des statistiques officielles. Elle permet de mettre en lumière certaines dynamiques de proximité lors des violences sexuelles.

Les acteurs de la prévention devraient se concentrer davantage sur le cercle proche (famille/amis/partenaire), déconstruire les stéréotypes sur le genre des victimes et des agresseurs, et informer sur le danger de la différence d'âge. Plus généralement de la différence de rapport de force qui peuvent se manifester de différentes façons dans une relation, ce qui d'ailleurs pourrait faire l'objet de nouvelles études.

Si les limites méthodologiques de l'échantillonnage ne permettent pas d'extrapoler ces chiffres, la démarche de l'étude souligne l'idée de développer de nouveaux outils de mesure. Les chercheurs et scientifiques sont invités à utiliser les indices relationnels et d'intimités, ainsi qu'à les critiquer, les améliorer et les confronter à des cohortes plus larges et diversifiées, notamment via des questionnaires auto-rapportés anonymes, afin d'en éprouver la validité à plus grande échelle. L'objectif serait d'en faire des indices standards pour comparer au mieux les résultats entre nos recherches.

6. Remerciements

Merci au compte **@briserlaloidusilence** d'avoir effectué cette publication, permettant la collecte des données.

Merci à **vous** d'avoir pris le temps de lire mon document.

7. Bibliographie

Références

[1] Wikipedia, “Visage - impact du sexe.” [Online]. Available : https://fr.wikipedia.org/wiki/Visage#Impact_du_sexe

[2] INSEE, “Liste des prénoms par sexe depuis 1900,” 2024. [Online]. Available : https://www.insee.fr/fr/statistiques/8595130?sommaire=8595113

[3] R. B. Zajonc, “Attitudinal effects of mere exposure,” *Journal of Personality and Social Psychology*, 1968.

[4] M. McPherson, “Birds of a feather : Homophily in social networks,” *Annual Review of Sociology*, 2001.

[5] W. D. Hamilton, “The genetical evolution of social behaviour,” *Journal of Theoretical Biology*, 1964.

[6] E. T. Hall, “La dimension cachée (m. barlatier, trad.),” *Éditions du Seuil*, 1966.

[7] I. ALTMAN, “The environment and social behavior : Privacy, personal space, territory, crowding.” *Monterey, CA : Brooks/Cole Publishing*, 1975.

[8] E. Arrigoni, M. C. Chen, and P. M. Fuller, “The anatomical, cellular and synaptic basis of motor atonia during rapid eye movement sleep,” 2016. [Online]. Available : https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC5043043/

[9] J. J. Freyd, “Betrayal trauma : The logic of forgetting childhood abuse,” *American Psychiatric Publishing*, 1999. [Online]. Available : https://doi.org/10.1176/ajp.156.5.794

[10] A. C. H. Yang, N. Lau, and J. C. F. Ho, “The role of bedroom privacy in social interaction among elderly residents in nursing homes : An exploratory case study of hong kong,” 2020. [Online]. Available : https://pmc.ncbi.nlm.nih.gov/articles/PMC7436271/

[11] Wikipedia, “Masculinité hégémonique.” [Online]. Available : https://fr.wikipedia.org/wiki/Masculinit%C3%A9_h%C3%A9g%C3%A9monique

[12] R. Connell, *Masculinities.* University of California Press, 1995.

[13] C. Bard, *Les filles et les garçons : Une histoire de genre.* Edition Perrin, 2017.

[14] M. de l’intérieur, “Rapport d’enquête « cadre de vie et sécurité »,” *Interstats*, 2019. [Online]. Available : https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS/Rapport-d-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-2019

[15] M. Salmona, *Le Livre noir des violences sexuelles*. Dunod, 2021.

[16] D. Finkelhor, *Child Sexual Abuse : New Theory and Research*. Free Press, 1984.

[17] L. Kelly, “Le continuum de la violence sexuelle,” 1988. [Online]. Available : https://fr.wikipedia.org/wiki/Continuum_des_violences

[18] M. de l’intérieur, “L’enquête cadre de vie et sécurité (cvs),” *Interstats*, 2022. [Online]. Available : https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS

[19] “Enquête « cadre de vie et sécurité » (cvs),” *CNIS*, 2020. [Online]. Available : https://www.cnis.fr/enquetes/enquete-cadre-de-vie-et-securite-cvs-2020-2020a034ec/

[20] L. Kelly, *Surviving Sexual Violence*. Polity Press, 1988.

[21] J. Serano, *Whipping Girl : A Transsexual Woman on Sexism and the Scapegoating of Femininity*. Seal Press, 2016.

[22] OMS, “Global status report on violence prevention,” 2014. [Online]. Available : https://www.who.int/publications/i/item/9789241564793

[23] UNICEF, “Violence en ligne et jeunes,” 2020.

[24] D. P. Kennedy, J. Gläscher, J. M. Tyszka, and R. Adolphs, “Personal space regulation by the human amygdala,” 2009. [Online]. Available : https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/19718035/